

Culture

Couverture Cover



Volume 2, numéro 3, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1083523ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1083523ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA),
formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne
d'Ethnologie

ISSN

0229-009X (imprimé)

2563-710X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1982). Couverture / Cover. *Culture*, 2(3). <https://doi.org/10.7202/1083523ar>

Tous droits réservés © Canadian Anthropology Society / Société Canadienne
d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society /
Société Canadienne d'Ethnologie, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

CULTURE

Native Peoples in Canada
Nations amérindiennes au Canada

current research / recherches récentes

**Special issue /
Numéro spécial**
1982 Vol. II N° 3



**Canadian Ethnology
Society**

**Société canadienne
ethnologie**

COVER

Sun Dance Lodge at Morley, Alberta.

Photo donated by Nakoda Institute Stoney Tribal Administration, Morley, Alberta.
Photography by Warren Harbeck.

The origin myths of the Sun Dance demonstrate that this ritual was introduced to celebrate the creation of the world or to commemorate the rebirth of the earth. As the Sun Dance evolved, each tribe tended to contribute their own spatial-temporal dimension by adding or emphasizing particular sequences of the ceremony. While the Sun Dance reveals a syncretic and potentially revolutionary character, the ceremony also conforms to a rigorous mythological ideology.

The Sun Dance was most evolved among the Arapaho, Cheyenne and Dakota. The Comanche copied it from the Kiowa in 1874, and the Ute adopted it as late as 1890, around the same time as the Ghost Dance, a messianic cult based on the orphic myth.

The Sun Dance itself appears under many names : “dance without drinking” (Cree) ; “renewal of life”, among others (Cheyenne) ; “sacred dance” (Ponca) ; “staring-at-the-sun”, and sometimes “sun staring at dance” (Dakota). The ritual was practiced by more than twenty tribes including the Kiowa, Ute, Wind River Shoshone, Crow, Blackfoot, Sarcee, Gros-Ventre, Arapaho, Cheyenne (North and South), Oglala, Ponca, Arikara, Hidatsa, Assiniboines, Sioux, Dakota, and the Plains Cree and Ojibwa.

Contrary to other ceremonies which were restricted to either male or female societies, the Sun Dance had, above all, a communal nature. In effect, all members of the tribe — with the exception of a few “impure” individuals — were allowed to participate. The ceremony took place in June or July, and occasionally, as in our time, August. It was performed after the hunting groups, which had been dispersed during the winter, were regrouped in a large gathering place.

In spite of its somewhat elliptic name, bestowed upon it by European observers, and the impressive spectacle offered by the dancer during his profound communion with the sun, the dance is essentially a celebration of rebirth. The sun has a highly emblematic character and is a prestigious component of the dancer’s mythological domain, for during the four-day ceremony the dancer, half-nude, exposes his body to the burning rays of the sun. If we add that the dancer doesn’t eat, and in principle doesn’t drink, during the ceremony, it is apparent that his suffering body uses the sun as a medium by which he communicates with the Great Spirit.

The authentic revival of the Sun Dance in our time carries much more importance than its simply visual representation. The ceremony functions on two levels at the same time, mythic and real. It is this interrelationship that gives the institution its symbolic and expressionistic power.

(Extract from Pierrette Désy, *La danse du soleil*. In *Dictionnaire des Mythologies*, Paris, Flammarion, 1981 : 451-452.)

COUVERTURE

Hutte cérémonielle de la danse du soleil, Morley, Alberta.

Photo offerte par le *Nakoda Institute Stoney Tribal Administration*, Morley, Alberta.
Photographie de Warren Harbeck.

Les mythes fondateurs de la danse du soleil démontrent bien que ce rituel a été introduit pour célébrer la création du monde ou pour commémorer le renouveau terrestre. Au fur et à mesure de la célébration de cette cérémonie, les tribus rajoutèrent des aspects séquentiels qui en signalaient l’importance d’un point de vue spatio-temporel. Aussi, si la danse du soleil revêt une apparence synchrétique et peut être exécutée à des fins révolutionnaires, il importe de souligner qu’elle est en même temps le fait d’une pensée rigoureusement mythologique.

Tandis que la danse du soleil était des plus élaborées chez les Arapaho, les Cheyennes et les Dakota, des tribus comme les Comanches la copièrent sur les Kiowa en 1874, et les Ute l’adoptèrent aussi tard que vers 1890, moment qui correspond à la danse des Esprits (*Ghost Dance*) d’inspiration messianique, qui repose en partie sur le mythe orphique.

La danse du soleil porte différents noms : ainsi, « danse sans boire » (Cris) ; « cérémonie du renouveau de la vie », entre autres (Cheyennes) ; « danse sacrée ou mystérieuse » (Ponca) ; « danser en fixant le soleil » et parfois « le soleil fixe la danse » (Dakota). Ce rituel était pratiqué par une vingtaine de tribus des Plaines : Kiowa, Ute, Wind River Shoshone, Crow, Blackfoot, Sarsi, Gros-Ventre, Arapaho, Cheyennes (Nord et Sud), Oglala, Ponca, Arikara, Hidatsa, Assiniboines, Sisseton, Dakota, Cris et Ojibwa des Plaines.

Au contraire d’autres cérémonies réservées à des sociétés spécifiques féminines ou masculines, la danse du soleil était avant tout de caractère tribal. En effet, toute la tribu — mis à part quelques individus « impurs » — était invitée à participer à ce grand cérémonial qui prenait place en juin ou juillet, et parfois en août comme de nos jours, après que les groupes de chasse collective, qui s’étaient dispersés pendant l’hiver, se furent regroupés dans un grand lieu de rassemblement.

Malgré le nom elliptique qu’elle porte — attribué par les observateurs européens —, et le spectacle impressionnant offert par le danseur dans son rapport enivrant avec le soleil, car, en définitive, le spectateur ne sait plus très bien qui, du danseur ou de l’astre, fixe l’autre, la danse du soleil est avant tout une célébration rénovatrice. Certes, le soleil est une composante prestigieuse et à haut caractère emblématique aux yeux de l’exécutant, puisque ce dernier danse quatre jours, torse nu, le corps exposé au feu solaire. Si on ajoute que, de plus, il le fait sans manger et, en principe, sans boire, le corps supplicé se sert du soleil comme d’un instrument de torture, dans le but de toucher celui qu’on appelle le *Grand Esprit*.

Il n’est pas inutile de rappeler ces faits pour comprendre que la reviviscence authentique de ce rituel à notre époque est beaucoup plus qu’une représentation visuelle. La danse du soleil s’inscrit à la fois à deux niveaux : mythique et réel. D’où la puissance symbolique et expressionniste d’une telle institution.

(Texte tiré de *La danse du soleil*, par Pierrette Désy. In *Dictionnaire des Mythologies*, Paris, Flammarion, 1981 : 451-452.)